

trouve dans le malade le principe de la guérison. Si troublées que soient les fonctions psychologiques, elles ne le sont jamais assez pour que, sous les désordres apparents, il ne reste pas quelques traces de l'état normal. La mesure des probabilités favorables est dans la comparaison des éléments morbides avec les éléments non encore altérés ; l'intervention du médecin n'a qu'un but, c'est de développer ces germes à demi étouffés, de leur rendre la force qu'ils ont perdue, et d'assurer ainsi la guérison. Le principal objet de son étude n'est donc pas la manifestation de la folie, mais celle de la raison ; il constate les moindres troubles de la sensibilité, les plus petits égarements de l'imagination par rapport à l'intelligence normale dont il se représente le type. Pour lui l'aliénation n'est pas ce qu'il cherche à atteindre ; il laisse de côté le malade et s'adresse à l'homme sain.

De cette façon la diversité de la folie n'est qu'un obstacle secondaire. S'il nous était donné d'apprécier, indépendamment de l'espèce du désordre, la quantité de son influence, la meilleure classification thérapeutique serait celle qui rangerait les aliénés d'après la somme de raison persistante. On aurait ainsi des degrés de raison au lieu d'avoir des degrés de délire ; rien ne serait changé à la marche du traitement, puisqu'il s'appuierait toujours sur les facultés saines, les seules sur lesquelles il doit s'étayer.

Je sais que cette table de progression est impossible à dresser ; nous n'avons pas d'étalon sur lequel se mesure l'intelligence ou la sensibilité ; les uns en ont plus, les autres moins ; nous n'en savons que ce qu'ils veulent en découvrir. A défaut d'une notion claire, nous estimons alors vaguement les facultés restées intactes par celles qui sont en souffrance. Toutes les divisions, tous les groupes établis n'ont pas d'autre objet. Le médecin a besoin des enseignements que lui fournit la nature particulière du délire ; mais faute de s'élever au-dessus des simples observations pathologiques, il se condamne à constater et n'apprend pas à guérir. Les observateurs scrupuleux, s'ils ne sont qu'obser-

vateurs, recueillent pour les autres des matériaux improductifs et n'avancent en rien la science du traitement.

La conclusion de tout ceci est que les médications morales doivent être instituées suivant les penchants antérieurs et les inclinations présentes du malade ; que la connaissance des formes particulières du délire sert uniquement à faire concevoir l'état où sont réduites les dispositions qui existaient durant la santé. Il en résulte que la théorie thérapeutique repose sur l'appréciation des caractères plutôt que sur les diversités des conceptions délirantes. Les arguments empruntés à ce dernier ordre de considérations ne sauraient infirmer la possibilité d'une théorie. Il est possible d'imposer des règles au traitement ; ces préceptes sont communs au médecin et à l'éducateur ; la plus grande différence qui les sépare tient au mode d'observation, mais ne porte ni sur les procédés ni sur les divisions théoriques.

En posant un semblable principe, il est cependant nécessaire de le restreindre dans ses justes limites. C'est une erreur, je le crois, de réduire l'étude de la folie à l'examen des bizarres inventions de l'aliéné ; ce serait une erreur également de se jeter dans l'autre extrémité, et de ne voir dans le fou qu'un degré de l'homme raisonnable. Celui qui parcourt la série des intermédiaires par lesquels la droite raison passe au délire serait volontiers entraîné à cette confusion. Le philosophe doit s'en préserver ; le médecin n'a que faire de se tenir sur ses gardes.

Le fait saillant pour lui, celui qu'il aperçoit au premier abord, c'est l'altération des idées ou des sentiments. Quoi qu'il arrive, il ne peut l'oublier ; sa seule présence dans un asile le lui rappellerait au besoin. Il est donc sollicité naturellement à donner toute son attention aux phénomènes pathologiques, et peut-être à négliger le reste. Il établit ainsi un diagnostic savant ; mais il n'est pas conduit au diagnostic thérapeutique, le seul qui, pour nous, soit en cause. Dans la médecine des aliénés, comme dans toute autre, se préoccuper exclusivement du désordre, c'est



ne retrouve dans la médecine ; ses prévisions sont du même ordre et ne comprennent pas les mille éventualités dont le médecin est le seul juge.

La troisième objection est celle-ci : l'ensemble des moyens qui constituent la matière médicale du traitement moral n'est pas susceptible d'un classement méthodique. Les médicaments n'ont pas de propriétés absolues, et comme tout est relatif aux circonstances, tout doit être remis à la volonté du médecin.

La seule manière de vérifier cette proposition est, ce me semble, de parcourir l'une après l'autre les médications morales, de définir leurs limites, leur mode d'action, de faire, en un mot, sur la thérapeutique mentale un travail que, de tout temps, on a jugé indispensable à la thérapeutique ordinaire.

Je ne me dissimule pas les difficultés d'un essai de ce genre ; elles sont de nature à faire reculer de plus habiles ; si je l'entreprends dans une série d'articles auxquels celui-ci servira d'introduction, c'est en parfaite connaissance de cause.

Avant d'en aborder aucun autre, j'ai commencé par ce problème : La théorie du traitement moral est-elle possible ? Le reste dépendait de sa solution. Si le médecin d'aliénés est libre comme le poète et l'artiste, qu'on lui accorde les droits du *quidlibet audendi*, sinon qu'il cherche à constituer sa science, et qu'à défaut de mieux, il se propose au moins un questionnaire où les réponses manqueront sous les demandes.

Je n'ai pas, je ne saurais avoir d'autre prétention que celle de noter ainsi les questions à résoudre, et de tracer le cadre qu'il conviendrait de remplir.

Ce premier aperçu peut faire pressentir la méthode à laquelle la suite des recherches sera soumise. Les plus graves empêchements qu'on ait signalés viennent de la multiplicité des formes du délire ; en renversant la marche ordinairement adoptée, les choses deviennent plus simples et peut-être plus pratiques.

Au lieu d'exposer le traitement applicable à chaque cas parti-

culier ou à chaque espèce de folie, il vaut mieux prendre pour base de classification le petit nombre de moyens dont nous avons l'emploi. Les divisions sont ainsi moins nombreuses, et sont conformes d'ailleurs aux enseignements de l'expérience médicale. Nous aurons donc à examiner l'isolement, les violences, les distractions, etc. ; en un mot, les vertus et les contre-indications des remèdes moraux suivant une méthode analogue à celle qu'ont adoptée les livres de thérapeutique.

Les tentatives faites jusqu'à présent se sont rarement élevées à la hauteur d'un système ; individuelles pour la plupart, renfermées dans un cercle presque intime, et soustraites ainsi aux exigences comme aux avantages de la publicité, elles paraîtraient à première vue échapper à toute classification. Si la part de la personnalité du médecin était aussi grande qu'on a voulu la faire, nous serions en effet obligés d'enregistrer un nouvel argument en faveur du proverbe : *Quot capita tot sensus*. Mais en supposant à l'esprit le plus inventif la liberté la plus entière, il est encore un cercle assez étroit où son imagination doit se renfermer. Les moyens de traitement moral ne sont pas plus en nombre indéfini que les remèdes du *Formulaire*, et grâce à Dieu, on n'invente pas tous les jours une machine rotatoire pour guérir de la folie.

Aussi, en rapprochant les procédés, en comparant les actes, en confrontant les opinions, on est bientôt frappé de voir combien les analogies dépassent les différences, et à quel petit nombre les médications se réduisent d'elles-mêmes. Ainsi envisagés, les moyens dont se compose la médecine mentale se rapportent essentiellement à deux méthodes distinctes.

Dans l'une on fait intervenir le raisonnement, et je lui donne, faute de mieux, le nom de méthode *raisonnante*. Dans l'autre, on cherche à réagir par les sentiments ; ce sera, si l'on veut, la méthode *sentimentale*. Cette classification, empruntée aux seuls éléments curatifs, n'est et ne doit être fondée sur aucun système pathologique ; elle est indépendante des maladies et ne préjuge rien quant aux indications et au mode d'emploi. En ap-



pliquant au traitement moral les règles accoutumées des traités de thérapeutique, nous nous sommes imposé l'obligation de commencer par la matière médicale proprement dite, c'est-à-dire par l'étude des remèdes en eux-mêmes, de leur nature, de leurs propriétés et de leur classement.

La méthode raisonnante est celle qui compte, de nos jours, le moins de partisans avoués, et peut-être celle à laquelle on revient malgré soi dans le plus grand nombre de circonstances; elle consiste à remplacer directement l'idée délirante par une idée plus conforme à la raison. Or, comme la première expression de la folie est le trouble de l'intelligence, comme les autres désordres ne se perçoivent que secondairement, et, pour ainsi dire, au travers de la déraison, il est assez concevable qu'on se laisse aller à l'espoir de guérir du même coup toute la maladie en détruisant son symptôme le mieux accusé.

En outre, l'emploi du raisonnement semble immédiatement efficace. On ne suit pas de détours incertains; les voies où on s'engage n'ont rien d'imprévu et de hasardeux; c'est la sévérité de la logique mise au service du médecin en opposant, de même que dans toutes les discussions, la vérité à l'erreur.

Mais le fou est quelque chose de plus et quelque chose de moins que l'homme sensé qui se trompe, ou pour mieux dire il est tout autre: il a son individualité d'aliéné. On n'est donc pas en droit de conclure des lois générales à sa loi particulière, et pour poser les principes suivant lesquels on résistera à son intelligence malade, il faut d'abord étudier la maladie de cette intelligence, sa nature et son développement.

Qu'on me permette, à cette occasion, une courte excursion psychologique, bien pardonnable d'ailleurs à propos du sujet qui nous occupe. L'homme, en le supposant, par une abstraction provisoire, libre de tout sentiment et livré aux seules influences de sa raison, a plusieurs modes d'acquisition de ses connaissances. Ainsi les observateurs qui nous ont précédé croyaient nécessaire de distinguer les idées par leur origine: ils admettaient des idées sensibles ou venues par les sens, des idées nées de la

raison, etc. Ces distinctions n'auraient ici que peu de valeur; mais il en est de plus pratiques, qui trouvent leur application immédiate dans l'étude de la folie.

De nos idées, les unes apparaissent spontanément, sans que nous ayons conscience des procédés par lesquels elles se sont produites: nous constatons le fait accompli, nous ne savons aucun des intermédiaires qu'il a dû parcourir. Un objet frappe nos yeux, et la notion qu'il nous laisse est instantanée; on ne peut en analyser les degrés: nous le voyons ou nous ne le voyons pas, à cela seul se réduit notre savoir. Il en est pareillement des conceptions transmises par la parole ou provenant de toute autre source, et qui se manifestent comme autant de résultats dont la génération nous échappe.

Par contre, un certain nombre d'idées se développent plus lentement dans l'intelligence, de manière à nous laisser le loisir de mesurer leur accroissement et d'assister aux mystères de leur enfantement moins rapide. Les temps en sont marqués, chacun des membres vient à son tour concourir à former la pensée, et les règles de ce développement sont si fixes, si précises, qu'on a pu en faire une science sous le nom de *logique*. Peut-être les idées qui nous semblent surgir soudainement ont-elles passé par les phases analogues à celles dont les logiciens nous ont donné la théorie; je ne le sais ni ne tiens à le savoir. Le seul fait qu'il m'importe de constater est celui-ci: des notions recueillies par notre entendement, les unes sont le fruit d'une génération soudaine, les autres ne sont écloses qu'après avoir été, pour ainsi dire, couvées suivant des règles prévues.

Cette distinction, qui repose toute sur la différence des procédés d'acquisition, est, à mon sens, beaucoup plus importante que celle que l'on voudrait établir sur la forme des idées. Toutes les fois que l'esprit humain parvient graduellement à une notion ou à un sentiment, il est dans une disposition bien différente de celle où il se trouve, quand il y arrive en franchissant du même bond tous les degrés. C'est, en apparence, une question de temps; c'est, au fond, une question de nature intime.



Chez l'individu raisonnable, la prédominance d'un des deux procédés nuit toujours à l'autre. Voilà comment on a pu dire que l'imagination tuait le jugement. Chez les fous, le même phénomène se reproduit, mais à un plus haut degré. Le délire, sous forme d'hallucinations ou de croyances erronées, n'implique pas la destruction du sens logique. Étant admis les principes, ils vont par le droit chemin aux conclusions, et la plupart sont, au milieu de leur folie, d'impitoyables logiciens.

Ces premières données une fois posées, voyons quelles conséquences elles entraînent, et comment elles éclairent la théorie du traitement moral.

Lorsqu'on se sert du raisonnement pour convaincre un adversaire, on s'adresse à ces idées *primitives* ou on fait appel aux idées engendrées elles-mêmes par un travail logique de l'esprit. Dans le premier cas, on invoque le témoignage général, on oppose à une conviction isolée des persuasions contraires imposantes par leur nombre comme par leur autorité; mais aucun de ces arguments n'a de prise sur le fou. C'est en face des raisons de croire les plus pressantes et malgré des assertions sans cesse renouvelées qu'il a préféré son délire. Toute démonstration empruntée aux objets de sa folie est entachée de nullité. En peut-on citer un exemple plus approprié que celui des hallucinations où la déclaration formelle des sens ne prévaut pas contre le préjugé du malade?

Lorsque l'affirmation des témoins n'est plus susceptible de venir en aide, que les opinions en litige ne dépendent pas de perceptions mais d'idées étrangères aux notions fournies par les sens, le moyen, pour être plus détourné, n'en est pas moins uniforme. On essaie de faire entrer l'idée en discussion dans le jeu des procédés logiques soit à titre de prémisses, soit à titre de conséquences. Ainsi insérée dans les rouages du raisonnement, elle en arrête évidemment la marche, si elle est fautive, et force l'esprit le plus prévenu à reconnaître son erreur. Pour que cette manière de démonstration réussisse, il faut qu'on ait affaire à une intelligence saine et dans laquelle le sens logique ne soit

pas altéré. On remet ainsi sur une autre forme l'opinion erronée, on la force à passer par une nouvelle filière, et au lieu de l'abandonner aux facultés spontanées, on la soumet aux facultés lentes et réglées de l'intelligence. Administré de cette manière, le raisonnement ne parvient pas davantage à persuader l'aliéné.

J'ai dit que, chez lui, la capacité logique persistait au sein même du délire; il semblerait alors qu'on puisse y avoir recours et qu'on soit en droit de l'utiliser afin de redresser par son aide le désordre des idées primitives. Cela serait juste si le raisonnement s'exécutait de lui-même et n'exigeait pas l'intervention de la volonté comme tous les actes lents de notre esprit. Voyez la méthode socratique, qui fut sans contredit le type le plus achevé du procédé dont il est question, et en l'étudiant vous serez bientôt convaincu que de tels enseignements ne sont pas applicables à l'aliénation.

Il s'agissait, pour l'éducateur de l'école de Socrate, de prouver, à des hommes mal disposés à le croire, la fausseté de leurs jugements. Pour y parvenir, il introduit doucement et comme à la dérobée l'erreur dont l'adversaire soutient la justesse, dans l'impitoyable mécanisme de la raison logique, et peu à peu, de l'aveu même du contradicteur, elle en sort morcelée, brisée, sans consistance et sans soutien, c'est là le meilleur résultat qu'on puisse attendre du procédé; il conduit tout au plus au doute, jamais à la persuasion, et le philosophe athénien l'avait si bien compris qu'il s'arrête au milieu de ses démonstrations, il entraîne l'auditeur à l'indécision et l'abandonne alors aux mouvements de ses instincts.

Ce résultat, si imparfait qu'il soit, ne saurait lui-même être obtenu que dans des conditions déterminées et qui ne se rencontrent nullement dans la folie. Il faut avoir à discuter contre un sophiste, c'est-à-dire contre un homme dépouillé de convictions, faisant de la logique une arme de parade à l'usage de ses petites passions, et plutôt trompeur que trompé par les préjugés. Aux violents entraînements, ni la finesse du dialecticien, ni les



ruses de l'ironie ne deviennent des obstacles. Elles réussiraient à merveille à convaincre les assistants, qu'elles sont impuissantes à triompher d'une obstination passionnée. Or, le fou est pour son idée délirante au plus haut terme de la séduction, il l'a protégée contre les résistances qui l'ont assaillie dans le monde, il l'a sauvée de sa propre raison, il y tient comme à lui-même. On dirait que cet amour tant de fois signalé des parents pour leurs enfants difformes appartient au monde moral comme au monde physique.

Avec un semblable attachement, la dialectique la plus pressante est toujours en défaut; elle aurait besoin que son action fût secondée par le désir de la vérité, et non seulement l'instinct de la vérité manque, mais à sa place s'est élevée une passion dominante, irrésistible. La discussion n'a donc plus de point d'appui, elle devient une lutte ingénieuse, mais inutile, où, de guerre lasse, le malade quitte la partie et finit en dernière analyse par avoir le dessus.

Je ne crois donc pas que le raisonnement ainsi entendu, et je l'ai supposé muni de ses forces les plus vives, doive être considéré comme une méthode exclusive de traitement moral.

Jusqu'ici j'ai supposé au médecin un but qu'il importe de définir; j'ai admis que ses efforts étaient dirigés par une seule tendance, celle de chasser à l'aide de la discussion et de la raison les opinions erronées en leur opposant des idées justes. C'est en médecine mentale un procédé correspondant à celui qu'on suit dans la médecine habituelle lorsqu'on combat une altération locale par un remède topique.

Mais de même qu'il y a des médications destinées à réagir sur l'économie et à guérir des affections limitées par une révolution opérée dans l'organisme, n'est-il pas possible de réformer toute l'intelligence afin que, plus tard, elle expulse spontanément les étranges conceptions qui s'y étaient établies? Si ce dernier mode d'action n'est pas une pure hypothèse, les considérations précédentes ne donnent rien à préjuger de sa valeur, et il mérite de la part du thérapeute un examen particulier.

Ainsi deux médications composeraient la méthode raisonnée; l'une, dont j'ai parlé d'abord et qui se propose de s'attaquer à chaque fausse opinion; l'autre qui, laissant de côté l'objet et la forme du délire, tend à revivifier par une éducation prise de haut l'ensemble même de l'entendement. C'est en quelque sorte la chirurgie et la médecine de l'aliénation.

L'application de la méthode sous cette seconde forme a été plus souvent essayée; elle est en vigueur dans quelques-uns de nos grands établissements, et l'expérience semble avoir dépassé les prévisions les plus favorables. Je n'ai pas à déterminer en ce moment les indications spéciales auxquelles elle correspond, je cherche seulement à caractériser d'une manière générale la mesure de son influence. Or, les faits n'ont-ils pas décidé? N'est-il pas incontestable que l'institution des écoles a rendu les meilleurs services? Personne plus que moi n'est disposé à le reconnaître, et j'ai suivi avec assez d'attention et d'intérêt les améliorations dues aux plus persévérants efforts pour avoir sur ce point des opinions arrêtées.

Mais autre chose est de constater les bons effets d'une mesure générale ou d'apprécier la valeur d'un moyen curatif. Les expérimentations en thérapeutique mentale ne consistent pas à appliquer indistinctement à tous les malades un remède commun et à juger par aperçu de ses avantages. Malheureusement, dans les asiles fréquentés par un grand nombre d'aliénés, tout moyen de traitement devient un moyen administratif, et les individualités disparaissent devant les exigences imposées par la multitude. Or, en médecine, il n'y a de généralités légitimes que celles qui résultent d'observations individuelles.

L'enseignement, c'est-à-dire le redressement de la raison, absolument et sans acception du délire, est un procédé louable; mais il ne profite ni à toute forme, ni surtout à toute période du délire. Je ne le crois jamais nuisible, je ne le crois pas toujours avantageux.

Le fou destiné à guérir sous l'influence du traitement moral, et dont la maladie est habilement dirigée, présente, comme



marcher droit vers le découragement et l'inaction. Il n'y a de médecins actifs que ceux qui ont foi dans les ressources merveilleuses de la nature, et espèrent de la santé plus qu'ils ne désespèrent de la maladie.

Le second ordre d'objections que nous avons à examiner n'est plus fondé sur la mobilité insaisissable des formes de l'aliénation, sur l'impuissance où nous sommes de faire rentrer toutes les variétés dans des classes définies. Dût-on admettre la possibilité d'une classification thérapeutique, et réunir ainsi des indications générales, les mêmes difficultés se représenteront quand il s'agira d'appliquer la médication. Vous pouvez conseiller le choix et l'emploi des moyens ; mais tous les médecins seront-ils propres à s'en servir ? La diversité de leurs caractères se prêtera-t-elle à l'uniformité des indications ? C'est toujours, comme on le voit, le même argument : seulement, au lieu de s'appliquer aux malades, il s'applique aux médecins.

Chaque homme naît avec des qualités d'esprit qui lui sont personnelles. Les uns seraient incapables de mener à fin les perturbations où se plaisent les autres ; il en est aux mains desquels la douceur même est une arme puissante, tandis que des natures plus ardentes essaient en vain d'y recourir. On doit donc faire la part des individus et ne pas spéculer sur les hommes comme sur des formules algébriques ; mais est-ce une raison pour tout abandonner au caprice et aux vagues inspirations ? En s'attachant à de telles objections, on attaque à la fois la théorie et la pratique du traitement moral. Le jour où il sera démontré que le médecin n'a d'aptitudes que pour donner aux aliénés des impulsions toujours conformes à son propre caractère, la cause de la thérapeutique morale sera perdue.

Comment croire, en effet, à l'influence des moyens moraux sur des esprits obstinés, quand on n'accorde pas plus de pouvoir à la volonté d'un homme raisonnable ? Le médecin qui s'engage à dominer les penchants des autres sera le spectateur impuissant de ses passions ; il exigera du fou un effort dont il se reconnaît incapable.

Si les dispositions innées de chaque caractère sont tellement irrésistibles, la condition des malades confiés à nos soins devient assez malheureuse. Le hasard seul conduira celui que guériraient les médications violentes vers le médecin d'une nature énergique et passionnée, et dirigera celui sur lequel la bienveillance aurait plus de prise vers un autre médecin d'un caractère plus facile. Admet-on la vérité d'un seul des deux systèmes qui se partagent la science : il faut alors exiger du médecin de singulières épreuves ou plaindre le sort des aliénés commis aux mains de ses adversaires.

Il n'est ni vrai ni possible que de si étroites limites soient posées à l'action médicale ; et quand même cette regrettable impuissance serait prouvée, elle nous imposerait l'obligation plus pressante de chercher des lois générales ; ce serait le seul moyen d'aider le médecin à mieux faire. Quand les hommes sont inhabiles à se diriger avec les seules lumières de leur conscience, on leur impose un code où les circonstances sont prévues ; on substitue la loi écrite aux indécisions des sentiments, Plus on insiste sur les difficultés qui résultent des dispositions individuelles de l'aliéniste, plus on confirme l'urgence de cette théorie.

Les préceptes ne donnent ni l'esprit ni le génie, mais ils préservent des erreurs ; ils font profiter le présent des enseignements du passé ; en modérant les tendances exclusives, ils n'ont jamais la force d'entraver la spontanéité. Le formulaire le plus méthodique laisse au médecin sa liberté tout entière ; on est avec lui habile ou imprévoyant : seulement, l'imprévoyance a moins d'excuses et moins d'occasions.

Un motif a surtout contribué à exagérer les difficultés qui proviennent de cette source. Comme tous ceux qui veulent exalter un système, les partisans des libres allures du traitement ont fait dire à leurs adversaires plus qu'ils ne disaient réellement. La prétention de doser les médicaments moraux n'est venue à la pensée de personne : on indique des médications et non des remèdes. L'aliénation n'a rien sous ce rapport qu'on